

Secteur d'information sur les sols (SIS) FRANCE EBAUCHES MICROTECHNIQUES

Description de l'établissement

Nom : FRANCE EBAUCHES MICROTECHNIQUES
Adresse(s) : 2 2 RUE DE L'INDUSTRIE
Commune(s) : VALDAHON (25578)
Activités : Non renseignée
Description : Non renseignée

Conclusions de l'administration sur l'état des sols

Date de dernière mise à jour des informations : 12/05/2026

Terrain répertorié en Secteur d'information sur les sols (SIS)

Identifiant : SSP4510650101

Ancien identifiant SIS : Non renseigné

Commune(s) : VALDAHON (25578)

Description¹ : L'établissement TECHNOTIME MICROTECHNIQUES SAS a exploité des activités de fabrication d'ébauches de montres de 1974 à 2009. La mise en sécurité a été actée en 2015. Depuis 2013, le site est réutilisé par une société de maroquinerie de luxe.

POLLUTIONS RÉSIDUELLES

Après les derniers travaux, le terrain présente des niveaux de pollution des sols suivants :

- substance cuivre et HCT (hydrocarbures totaux) sur la zone du quai de livraison (concentration maxi cuivre S7/0,3-1 m 126 mg/kg et HCT C28-C40 272 mg/kg) ;
- substance cuivre et zinc sur la zone de l'ancien bâtiment de stockage de produits finis (concentration maxi S5/0,25-0,4 m : cuivre 78,4 mg/kg et Zinc 130 mg/kg) ;
- substance cuivre, zinc et HCT sur la zone du transformateur (concentration maxi S8/0,5-1,5 m cadmium 0,98 mg/kg, cuivre 2380 mg/kg, mercure 0,39 mg/kg, plomb 90,8 mg/kg zinc 1380 mg/kg et HCT 552 mg/kg), absence de PCB.

COMPATIBILITÉ AVEC L'USAGE

Le diagnostic des sols aboutit à des risques acceptables pour un usage industriel (rapport SOCOTEC 28/01/2013), sous réserve du respect des hypothèses suivantes :

- extraction des terres au droit du transformateur (voir zone en annexe 1)

CONCLUSION

Quand bien même il existe une compatibilité entre l'usage actuel du site, à savoir un usage industriel, et la présence de pollutions résiduelles telles que décrites précédemment, il convient de conserver la mémoire de cette zone et de s'assurer que des études adéquates seront réalisées en cas d'aménagement ou de changement d'usage. C'est dans cet objectif que ce site est intégré aux Secteurs d'Information sur les Sols (SIS).

PRINCIPALE RÉGLEMENTATION APPLICABLE AUX SIS

L'article L. 125-7 du code de l'environnement prévoit que lorsqu'un terrain situé en secteur d'information sur les sols fait l'objet d'un contrat de vente ou de location, le vendeur ou le bailleur du terrain est tenu d'en informer par écrit l'acquéreur ou le locataire. Il communique les informations rendues publiques par l'État. L'acte de vente ou de location atteste de l'accomplissement de cette formalité.

En application des articles L. 556-2 et R. 556-2 du code de l'environnement et R. 43116 et R. 442-8-1 du code de l'urbanisme, sur un terrain répertorié en secteur d'information sur les sols, le maître d'ouvrage fournit dans le dossier de demande de permis de construire ou d'aménager une attestation garantissant la réalisation d'une étude de sols et de sa prise en compte dans la conception du projet de construction ou de lotissement. La présence de cette attestation (ATTES-ALUR) dans le dossier de demande de permis de construire ou d'aménager est vérifiée par le service urbanisme de la collectivité compétente.

Cette étude de sols comprend un diagnostic et un plan de gestion en découlant. Le plan de gestion définit les mesures de gestion permettant d'assurer la compatibilité entre l'état du site et l'usage futur souhaité au regard de l'efficacité des techniques de réhabilitation ainsi que du bilan des coûts et des avantages de la réhabilitation au regard des usages considérés.

Dans le cas où un projet de construction ou d'aménagement serait mené à bien sur le site, le porteur de projet ou la collectivité compétente en matière d'urbanisme peuvent transmettre à la DREAL, avec pour objet « mise à jour du SIS n° [référence du SIS] » : le rapport de recensement des travaux réalisés, précisant les mesures prises pour gérer la pollution et les pollutions résiduelles constatées. Ces éléments permettront de procéder à la révision du présent secteur d'information sur les sols.

Documents associés² : Plan de situation du site

Synthèse de l'action de l'administration

Date de dernière mise à jour des informations : 12/05/2026

Enjeux et environnement : Les usages proches du site sont les suivants :

Commune(s) :

- Nord : Entrepôt industriel
- Est : Lotissement
- Sud : maisons
- Ouest : restaurant

VALDAHON (25578)

Description³ :

Activités du site : Anciennement une usine de fabrication d'ébauches de montres, suite à la cessation d'activité, le site a été réutilisé à partir de 2013 pour une usine de fabrication de maroquinerie de luxe.

Régime du site : DC

Le site a fait l'objet d'une liquidation judiciaire

CHRONOLOGIE DU SITE ET PRINCIPALES CONCLUSIONS :

19/09/1974 : Début d'exploitation du site par l'entreprise FRANCE EBAUCHES (fabrication d'ébauches de montres)

13/03/1984 : Exploitation d'une citerne de gaz combustible liquéfié

04/08/1995 : Exploitation d'un atelier de décolletage

16/08/2001 : Mutation des activités vers l'entreprise TECHNOTIME MICROTECHNIQUES SAS

07/03/2009 : Jugement d'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire de TECHNOTIME MICROTECHNIQUES SAS

11/12/2009 : Arrêt d'activité

23/02/2012 : Cessation d'activité déclarée par le liquidateur Maître Pascal Guigon

03/09/2010 : Diagnostic de pollution des sols B3G2

16/03/2011 : Audit environnemental par SOCOTEC

23/02/2012 : Mémoire de cessation d'activité

28/01/2013 : Diagnostic des sols par SOCOTEC

30/09/2013 : Rapport de réhabilitation des sols pollués

02/2015 : Rapport d'évaluation des risques sanitaires pour transformation su site en crèche.

15/03/2015 : PV de récolement de cessation d'activité

30/11/2015 : Jugement de clôture de la liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif

10/12/2015 : Radiation de la société TECHNOTIME MICROTECHNIQUES SAS

CONCLUSIONS ET SUITES DE L'INSTRUCTION SSP :

L'ICPE est définitivement arrêtée et régulièrement réhabilitée pour un usage industriel. Elle relève désormais de l'article L. 556-1 du Code de l'environnement. Ainsi, avant tout projet de construction ou d'aménagement avec changement d'usage, une étude de sol et un ATTES-ALUR sont attendues pour tout projet d'aménagement sur le site.

Le maître d'ouvrage transmet cette attestation au service instructeur de la demande de permis de construire ou d'aménager ou de la déclaration préalable.

Au regard des pollutions résiduelles, un classement en SIS des terrains sera proposé (articles L. 125-6 et L. 556-2 du code de l'environnement).

Polluant(s) identifié(s) ou suspecté(s) : Non renseigné

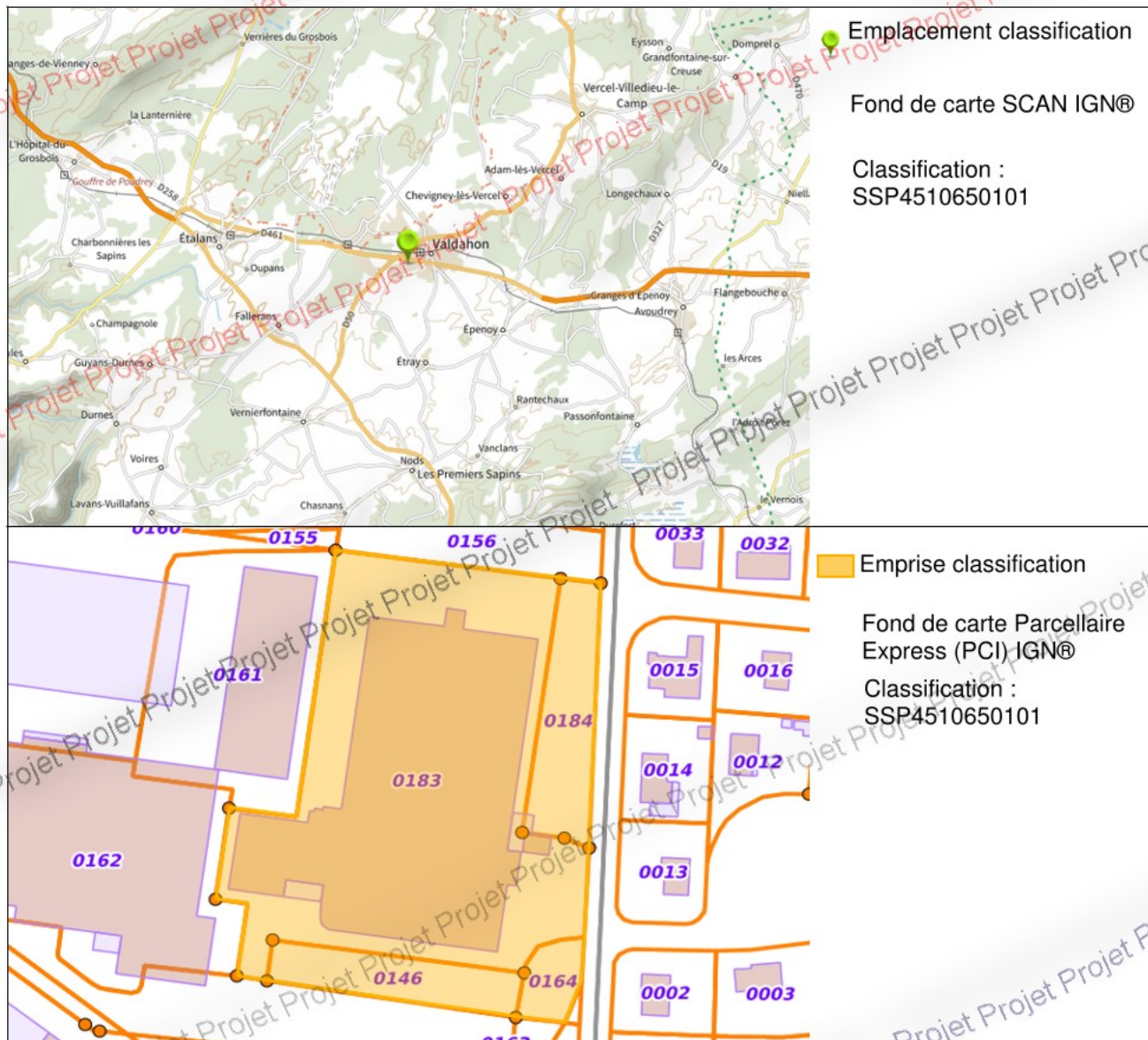
Documents associés : Non renseigné

Géolocalisation

Parcelles concernées par le Secteur d'information sur les sols (SIS)

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
VALDAHON		AO	146	
VALDAHON		AO	164	
VALDAHON		AO	183	
VALDAHON		AO	184	

Plans cartographiques :



● Emplacement classification
 Fond de carte SCAN IGN®
 Classification :
 SSP4510650101

■ Emprise classification
 Fond de carte Parcellaire
 Express (PCI) IGN®
 Classification :
 SSP4510650101

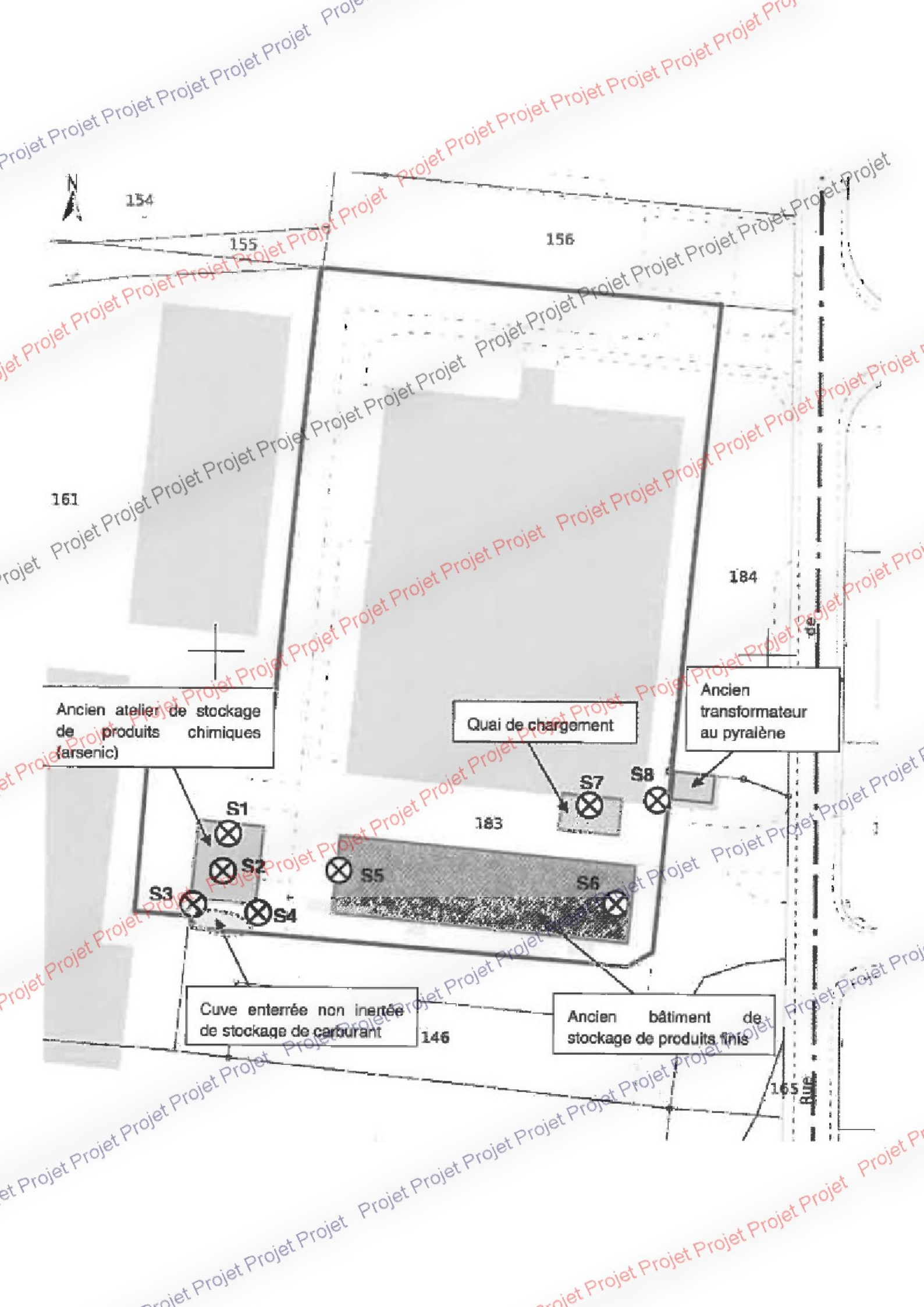
Coordonnées du centroïde
 RGF93 / Lambert-93
 (EPSG:2154) :

Long. : 952765.0105247699, Lat. : 6677164.829924051

Superficie estimée :

14467 m²

1 - Pour les établissements renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement (www.georisques.gouv.fr)
 2 - Les documents associés seront téléchargeables sur Géorisques lors de la publication de la fiche
 3 - Les informations contenues dans les bases de données BASOL et SIS peuvent être similaires pour les établissements créés avant 2020. Ainsi les descriptifs des conclusions de l'administration et de l'action de l'administration peuvent être identiques.



154

155

156

161

184

Ancien atelier de stockage de produits chimiques (arsenic)

Quai de chargement

Ancien transformateur au pyralène

Cuve enterrée non inertée de stockage de carburant

Ancien bâtiment de stockage de produits finis

183

146

165

Rue de